



Le 26 janvier 2018

Contre la criminalisation des mouvements citoyens

Nous sommes confrontés depuis quelques années et de façon de plus en plus forte à une répression et une criminalisation de nos mouvements de résistance citoyens. Jusqu'à quand le pouvoir répondra-t-il aux citoyens inquiets par la seule intimidation et l'envoi des forces de l'ordre ?

Nous ne cesserons jamais de poser nos questions et de nous indigner

- sur le déploiement d'une industrie énergétique dans des espaces ruraux qui refusent leur destruction systématique,
- sur le manque patent d'information des citoyens sur les projets d'aménagement,
- sur les consultations biaisées, organisées lorsque les projets sont prêts d'être approuvés,
- sur des réglementations, dérogations et autorisations accordées au détriment des riverains, de leur qualité de vie, et au détriment de la biodiversité.

Nous ne supporterons pas indéfiniment

- d'être reçus par des gaz lacrymogènes quand nous venons nous exprimer pacifiquement devant une préfecture,
- de subir des atteintes à nos droits fondamentaux (droit de participation, droit de réunion, droit de propriété...) quand nous en appelons à l'Etat pour les faire respecter,
- d'être convoqués à la gendarmerie ou placés en garde à vue pour des motifs cachés.

Hier encore, aux alentours de 6h30, plusieurs dizaines de gendarmes se sont déployés autour de St Affrique (Aveyron) pour procéder à l'arrestation de 16 personnes. Cette opération militaire démesurée semble répondre aux refus de plusieurs personnes de se rendre à une série de convocations distribuées peu après le court blocage, le 12 décembre 2017, d'un chantier éolien industriel à Crassous (Saint-Affrique). Aucun lien n'ayant été établi entre ce blocage et les personnes convoquées, les concernés avaient jugé peu pertinent d'obéir à ces injonctions, et avaient fait connaître leur décision publiquement par voie de presse.

Nous en appelons à nouveau au dialogue : les citoyens ont besoin d'avoir confiance en l'Etat, seul rempart possible contre l'anarchie éolienne et le pouvoir de l'argent. Au fait, la transition écologique vraiment solidaire : c'est pour quand ?

Contact presse Michèle Solans et Jean Pougnet 06 46 03 19 15 - 04 67 97 51 27 [Site : toutesnosenergies.fr](http://toutesnosenergies.fr) - Collectif régional TNE-OE regroupant 160 associations en Occitanie